

ÉTAMPES - DOURDAN *Le Parisien* 08/11/15

Année cruciale à l'hôpital

L'OPTIMISME habituellement de mise pour des vœux n'était pas d'actualité hier midi sur le site d'Étampes du centre hospitalier du sud Essonne (CHSE). D'abord parce que la cérémonie s'est produite quelques heures après l'attentat survenu dans les locaux du journal satirique Charlie Hebdo à Paris. Un drame « national » que le député-maire (UMP) Franck Marlin a d'emblée évoqué et qui a visiblement empêché le conseiller général (PS) Michel Pouzol de prendre la parole.

Mais aussi parce que les mois à venir risquent d'être compliqués. Il y a un an, pour la cérémonie des vœux qui se déroulait à Dourdan, tout le monde s'était félicité de la réouverture de la maternité de Dourdan après plusieurs mois de suspension à la suite du décès d'un nourrisson. Aujourd'hui, ce même site est de nouveau sur la sellette, un projet médical en cours préconisant de regrouper les accouchements à Étampes. Si la maternité de Dourdan n'a pas été évoquée dans les discours, elle apparaissait clairement entre les lignes.

« Afin de garantir notre avenir, il nous faut d'abord un projet médical, a indiqué Christophe Misse, nouveau

directeur du CHSE arrivé lundi. Qui s'appuiera sur trois principes : la sécurité des soins, l'unité de l'établissement et l'ouverture de notre hôpital sur son territoire de près de 180 000 habitants ». Et c'est justement parce qu'ils estiment que la sécurité des soins ne pourra plus être assurée à la maternité de Dourdan que des médecins (une forte opposition a fait des propositions alternatives) et la direction du CHSE envisagent sa fermeture.

« Mais il y a quand même des bonnes nouvelles, a repris Franck Marlin, président du conseil de surveillance du CHSE. L'année 2015 sera une année charnière et très compliquée. Mais si chacun joue sa copie, nous pourrions avoir une meilleure visibilité, accroître notre attractivité auprès des praticiens et améliorer notre image. » Le centre hospitalier vient également tout juste d'être certifié par la haute autorité de santé. « Cette décision nous réjouit, a confié Christophe Misse. Mais elle est assortie d'une réserve et de six recommandations. Cela nous oblige à poursuivre résolument dans la voie de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. » **C.C.H.**